

ÉTAPE 3 • 19 mai-17 juillet

Propositions d'admission & réponses

Lorsque les établissements auront examiné les différents vœux, vous recevrez des réponses des formations à tous vos vœux. Lorsque vous recevez des propositions d'admission, vous devez y répondre et éliminer au fur et à mesure les propositions qui vous intéressent le moins...

Les outils de cette étape

- Pensez à télécharger l'appli (disponible début mai)
- Le « répondeur automatique » : si vous êtes certain de vos préférences, à partir du 19 mai vous pouvez faire appel au « répondeur automatique » pour éviter d'avoir à vous connecter régulièrement. Renseignez le classement de vos vœux en attente, la plateforme supprimera les moins bien placés, au fur et à mesure des réponses qui vous seront faites. Vous pouvez sortir de ce dispositif « répondeur » à tout moment.
- Le « dernier appelé ». Sur liste d'attente, vous avez accès au rang du dernier appelé (le rang dans la liste d'appel qu'avait le dernier candidat ayant reçu une proposition d'admission en 2019), ainsi qu'au nombre de places disponibles dans la formation. Ces deux informations doivent vous aider à évaluer vos chances d'être accepté dans cette formation, en fonction de votre propre position.

Les propositions d'admission à partir du 19 mai

Vous en êtes informé :

- par mail : pensez à consulter régulièrement votre messagerie ;
- dans votre espace personnel sur la plateforme Parcoursup ;
- par SMS et grâce à l'application Parcoursup.

Vos parents, s'ils ont renseigné une adresse mail et leur numéro de portable, seront également prévenus.

À noter : les propositions d'admission sont suspendues pendant les écrits du bac, du 17 au 24 juin.

Les différentes réponses

Formation sélective
(CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Oui = proposition d'admission
« Oui, en attente » d'une place
Non

Formation non sélective
Licence et PASS

Oui = proposition d'admission
« Oui, en attente » d'une place
Oui si = proposition d'admission sous réserve d'accepter les conditions énoncées (cf. p. 25)



Sur l'appli, vous recevrez :

1. Des notifications générales pour tous les candidats et leurs parents : rappels sur les dates importantes du calendrier ;
2. Des notifications concernant votre dossier personnel Parcoursup, si vous vous connectez avec vos identifiants : messages d'alerte concernant votre dossier, réponses aux questions que vous auriez postées sur la rubrique contact de Parcoursup, et surtout les propositions d'admission des établissements, lors de la phase de réponse.

Attention ! Vous ne pourrez pas modifier votre dossier ou vos vœux via votre mobile, notamment pour des raisons de sécurité.



LES DIFFÉRENTES SITUATIONS POSSIBLES

<p>Si vous recevez UNE proposition d'admission (oui ou oui si)</p>	<p>❶ Vous pouvez l'accepter définitivement (vous renoncez à tous vos vœux en attente). Pensez alors à consulter les modalités d'inscription administrative.</p> <p>❷ Ou vous pouvez l'accepter en maintenant le ou les vœux en attente qui vous intéressent davantage et renoncer à ceux qui ne vous intéressent plus.</p>
<p>Si vous recevez PLUSIEURS propositions d'admission (oui ou oui si)</p>	<p>Vous DEVEZ choisir UNE SEULE formation, celle que vous préférez, et vous l'acceptez* sur Parcoursup.</p> <p>❶ Vous renoncez aux autres propositions d'admission</p> <p>❷ Vous pouvez maintenir les autres vœux en attente qui vous intéressent</p> <p>❸ Vous devez renoncer aux vœux en attente qui ne vous intéressent plus.</p> <p><i>Pensez à consulter les modalités d'inscription administrative.</i></p>
<p>Si vous n'avez que des propositions en attente ou négatives</p>	<p>Pas de panique. Regardez, pour chaque vœu, quel est votre rang en liste d'attente et le rang du dernier appelé l'an dernier : les places se libèrent au fur et à mesure.</p>
<p>Si au 19 mai vous n'avez reçu que des réponses négatives (en cas de vœux uniquement sur des filières sélectives) ou si vous n'avez pas reçu de propositions avant les résultats du bac</p>	<p>Dès le 19 mai, si vous n'obtenez que des réponses négatives, vous pourrez demander un rendez-vous individuel ou collectif au sein de votre lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation pour envisager d'autres choix de formation.</p> <p>Pour ceux qui n'ont pas reçu de propositions, la phase complémentaire, ouverte du 25 juin au 10 septembre, et la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) vous permettront de trouver des solutions.</p>

* Vous pouvez aussi renoncer à cette proposition si vous faites le choix d'un établissement hors Parcoursup ou si vous intégrez directement le monde du travail.

29 juin-1^{er} juillet : le point d'étape pour confirmer vos vœux en attente

Ce point d'étape est obligatoire et concerne tous les candidats qui auront conservé des vœux pour lesquels ils sont en liste d'attente : vous DEVREZ vous connecter à votre dossier entre le 29 juin et le 1^{er} juillet 2020 pour indiquer les vœux en attente qui vous intéressent toujours. Cela permet de « fluidifier » la procédure et de diminuer les temps d'attente.

Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés par le point d'étape.